



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

20

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

J U I N 2 0 1 0

## Message de Félicitations

À l'annonce des fiançailles de S.A.S. le Prince Albert II avec M<sup>lle</sup> Charlène Wittstock, S.E. M. Michel Roger, les Conseillers de Gouvernement et les fonctionnaires et agents de l'État adressent leurs plus chaleureuses félicitations au Prince Souverain et à Sa fiancée.

L'ensemble de l'Administration monégasque partage la joie du Prince Souverain, de Sa fiancée et de leurs Familles.

## édito

*L'été s'installe dans le JDA !*

Sérénité sur les plages de la Principauté, préparation de la saison touristique, programmes culturels ... telles sont les actions mises en œuvre par l'Administration pour réussir l'été 2010. Au niveau international, le Département des Relations Extérieures se distingue par l'Organisation de la Journée Mondiale du Réfugié le 18 juin 2010. Enfin, S.E. M. Michel Roger poursuit ses rencontres au sein de l'Administration en rencontrant les jeunes fonctionnaires issus du Vivier.

Tout un programme pour bien débiter l'été !

Prochain numéro : fin juillet 2010

## Zoom



22 juin 2010

Le Secrétariat Général du Ministère d'État organise un séminaire d'information sur la contribution monégasque à la lutte contre la corruption. Participation de quelque 200 fonctionnaires et agents de l'État.  
*(Un article complet dans le prochain JDA)*



03

S.E. M. Michel Roger rencontre les jeunes fonctionnaires



04

La DAC lance la saison culturelle estivale



09

Les missions du Chef de Division Action Sociale



10

Plages: un été en toute tranquillité

## L'ACTUALITÉ DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES COMPTES : INSTITUTION SUPÉRIEURE DE CONTRÔLE INDÉPENDANTE

**Le 17 mars dernier, la Commission Supérieure des Comptes a remis à Son Altesse Sérénissime son rapport annuel d'activité 2009 qui a été publié au Journal de Monaco du 19 mars 2010.**

Deux jours auparavant, Le Prince Souverain avait reçu le serment de Monsieur Jean-François Bernicot, nouveau membre de l'Institution Supérieure de Contrôle de la Principauté, dont le président, le Vice-Président et les autres membres ont vu leur mandat renouvelé pour cinq années.



17 mars 2010 : M. James Charrier remet à S.A.S. le Prince Souverain le rapport annuel 2009



Rapport annuel 2009 de la Commission Supérieure des Comptes

### COMPOSITION



De g. à d.: M<sup>lle</sup> Sabine-Anne Minazzoli, M. James Charrier et M. Gilbert Pierre

(O.S n° 2.512 du 7 décembre 2009)  
Mandat : 5 ans

#### Président

**M. James CHARRIER,**

- Président de Chambre honoraire à la Cour des Comptes
- G.O de l'Ordre de Saint-Charles
- Membre de 1969 à 1988
- Vice-Président de 1989 à 2003
- Président depuis 2004

#### Vice-Président

**M. Gilbert PIERRE,**

- Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes
- Com. de l'Ordre de Saint-Charles
- Membre de 1971 à 2003
- Vice-Président depuis 2004

#### Membres

**M. Hubert POYET,**

- Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes
- Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles
- Membre depuis 1990

**M. Jean RECOULES,**

- Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes
- Membre depuis 2004

**M. Jean-Pierre GASTINEL,**

- Président de Chambre honoraire à la Cour des Comptes
- Membre depuis 2004

**M. Jean-François BERNICOT,**

- Conseiller-Maître à la Cour des Comptes
- Membre depuis 2009

#### Secrétaire Général

**M<sup>lle</sup> Sabine-Anne MINAZZOLI**

#### Secrétariat

**M<sup>me</sup> Brigitte ASSENZA**

*Cher de l'Ordre de Saint-Charles*

### LES TEXTES

#### L'article 42 de la Constitution :

« Le contrôle de la gestion financière est assuré par une Commission Supérieure des Comptes »

#### L'Ordonnance Souveraine n°3.180 du 29 février 1968 modifiée par l'Ordonnance Souveraine n° 15.594 du 12 décembre 2002 :

- Fixe les attributions de la Commission Supérieure des Comptes : le contrôle de la gestion et des comptes de l'Etat, de la Commune et des établissements publics, étendu par l'Ordonnance Souveraine de 2002 au contrôle des organismes subventionnés;
- Arrête sa composition à 3 membres titulaires, et 3 suppléants, fixée à 6 membres par l'Ordonnance Souveraine de 2002;
- Définit ses pouvoirs de contrôle et organise ses procédures et interventions.

#### L'Ordonnance Souveraine n°1.707 du 2 juillet 2008 :

- Se substitue à l'Ordonnance Souveraine de 1968 modifiée en élargissant les missions de contrôle aux sociétés d'Etat, en renforçant ses moyens (Secrétariat Général, possibilité d'experts) et en instituant le rapport public annuel d'activité.

### INTERVIEW DU PRÉSIDENT

**Quelles sont parmi les réformes de la Commission celles que vous jugez les plus importantes ?**

En ce qui concerne les missions, la possibilité de contrôler désormais les sociétés d'Etat.

En ce qui concerne la publicité de ses contrôles, la nécessité de publier chaque année un rapport d'activité.

En ce qui concerne l'organisation et les moyens, la possibilité de recourir à des experts et surtout la nomination d'un Secrétaire Général, ancien magistrat.

**Quels sont les principaux travaux en cours ?**

Les contrôles en cours programmés pour l'année 2010 portent sur :

- la mise en route à partir de février 2010 du contrôle des comptes et de la gestion de l'Etat pour l'année 2009 (budget général, comptes spéciaux du trésor, fonds de réserve Constitutionnel) ;
- la poursuite du contrôle en cours du Centre Hospitalier Princesse Grace pour les derniers exercices ;
- les suite et fin de la vérification de la Fondation Prince Pierre
- le contrôle de diverses sociétés d'Etat (sociétés immobilière domaniale...), et éventuellement d'un organisme subventionné.

### MISSIONS ET ACTIVITÉS

- › contrôle annuel de la gestion budgétaire et financière de l'Etat en vue du règlement du budget ;
- › contrôle des comptes et de la gestion de la Commune et des établissements publics (CHPG, Office d'Assistance Sociale, Musée National, Fondation Prince Pierre, Centre Scientifique de Monaco);
- › contrôle possible des comptes des organismes subventionnés et des sociétés d'Etat ;
- › publication du rapport annuel d'activité ;
- › avis rendus à la demande du Prince ou du Gouvernement Princier ;
- › participation comme membre aux activités des Organisations Internationales regroupant les institutions Supérieures de Contrôles étrangères (INTOSAI, EUROSAI, AISCCUF).



## LE MINISTRE D'ÉTAT À LA RENCONTRE DES JEUNES FONCTIONNAIRES

Le 15 juin dernier, S.E. M. Michel Roger a rencontré une cinquantaine de jeunes fonctionnaires issus des huit dernières promotions du Vivier de l'Administration.

En présence des membres du Gouvernement, S.E. M. Michel Roger leur a rappelé les grandes missions

de la Fonction Publique avant de leur adresser ses vœux de pleine réussite dans leur carrière.

La soirée s'est poursuivie par des moments conviviaux de rencontre et d'échanges avec les jeunes fonctionnaires.



Autour de S.E. M. Michel Roger et des jeunes fonctionnaires, étaient réunis les membres du Gouvernement, du Secrétariat Général du Ministère d'État et de la DRHFFP

## LA FONCTION PUBLIQUE PAR LA VOIE DU VIVIER - RENCONTRE AVEC DES JEUNES FONCTIONNAIRES

**En quoi la formation Vivier a-t-elle facilité votre compréhension et intégration dans l'Administration ?**

**Marc Vassallo, Adjoint au Secrétaire Général du Ministère d'État - Promotion 2003-2004**

« À mon sens, l'avantage premier de cette formation est de permettre aux jeunes désireux d'intégrer l'Administration monégasque d'en connaître la structure et le mode de fonctionnement, au moins sur un plan théorique, avant même de travailler en son sein. Elle permet également de compléter les connais-

sances que l'on a pu acquérir au cours de la scolarité par des explications approfondies sur les spécificités de la Principauté, notamment au plan institutionnel.

Au moment d'occuper mon premier emploi au service de l'État, pouvoir disposer de ces outils a constitué un gain de temps et un gage de confiance que je peux mieux mesurer aujourd'hui.

Ayant l'opportunité de contribuer à l'organisation du Vivier depuis 2007, j'ai plaisir à m'investir aux côtés de la DRHFFP pour rendre cette formation toujours plus per-

formante et adaptée aux besoins d'une administration moderne ».

**En quoi la formation Vivier est-elle un atout supplémentaire pour accomplir vos missions actuelles dans la Fonction Publique ?**

**Céline Verrando, Administrateur à la Direction des Affaires Culturelles - Promotion : 2007-2008**

« La formation théorique m'a permis d'acquérir des connaissances et des compétences de base notamment en matière de rédaction administrative, d'informatique... Elle a aussi été l'occasion de rencontrer des chefs de service et donc d'avoir une vision d'ensemble de la structure et des missions de l'Administration monégasque avant même d'y obtenir un poste.

Ces connaissances sur le fonctionnement de l'Administration ainsi que sur le cadre constitutionnel et institutionnel de la Principauté sont indispensables à tout fonctionnaire et c'est une chance d'avoir pu en bénéficier avant ma prise de fonction.

Les deux stages m'ont permis de bénéficier d'un encadrement, d'une

formation adaptée, d'une préparation progressive à mes futures missions d'administrateur, d'autant que j'ai été recrutée dans le service où j'ai effectué mon 2<sup>e</sup> stage, la Direction des Affaires Culturelles ».

**En votre qualité de Vivier, comment percevez-vous cette formation ?**

**Léonore Lécuyer-Morin, Stagiaire Vivier - promotion 2009-2010**

« Ce cursus permet de découvrir la réalité de l'Administration monégasque : une Administration en mouvement et qui tend vers l'excellence.

Il s'agit d'une formation complète et très enrichissante qui permet au travers de deux volets (théorique et pratique) de créer un noyau soudé entre les membres de notre promotion, de rencontrer les différents Chefs de Services et Directeurs de l'Administration et d'être opérationnels et polyvalents rapidement à l'issue de nos deux stages.

Cette formation de qualité m'apporte toutes les bases indispensables pour faciliter mon intégration au sein de l'Administration ».



De g. à d. : Léonore Lécuyer-Morin, Marc Vassallo, Céline Verrando

### LE RECRUTEMENT DU VIVIER 2011 EST LANCÉ !

Le recrutement de 5 nouveaux « élèves fonctionnaires stagiaires » vient de paraître au Journal de Monaco du 18 juin 2010.

Les candidats désireux de postuler devront adresser leur dossier complet à la DRHFFP avant le 13 août 2010. Retrouvez toutes les conditions du recrutement sur le Journal de Monaco en ligne ([www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)).

## MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : TRANSMISSION SIMPLIFIÉE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Dans le cadre du processus de modernisation de l'Administration, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) en collaboration avec la Direction du Budget et du Trésor et le Service des Prestations Médicales de l'État a mis en place un processus de simplification des démarches administratives.

Ainsi, depuis le mois de mai 2010, la DRHFFP utilise un nouvel outil informatique rapide et efficace de transmission des documents des fonctionnaires et agents de l'État portant sur les éléments administratifs constituant leurs dossiers per-

sonnels tels que le changement d'adresse, le relevé d'identité bancaire, l'état civil, la situation familiale. Ces documents, recueillis et centralisés à la DRHFFP, sont traités le jour même puis transmis, selon les besoins à la Direction du Budget et du Trésor et/ou au Service des Prestations Médicales de l'État (SPME). Les domaines de compétences de ces entités restent inchangés : pour toute question les concernant, vous continuerez à les joindre directement.

Cette démarche s'intègre également dans une logique éco-responsable puisqu'elle limite la transmission des documents papier.

### Transmission de documents

Nouveau processus : documents gérés par la DRHFFP

RIB  
Changement d'adresse  
État-Civil  
Naissance  
Situation familiale  
Etc ...

DRHFFP qui se charge de transmettre aux entités concernées

Processus inchangé : documents gérés par les entités

Arrêt maladie

Volet 1 : SPME  
Volet 2 : Chef de Service

Certificat de scolarité (hors Monaco)

SPME

## JOURNAL DE MONACO : 100% ÉCOLO !

À partir du vendredi 2 juillet, le Journal de Monaco sera imprimé sur papier 100% recyclé. Cette nouveauté s'applique au Journal de Monaco et à toutes ses parutions annexes : débats du Conseil National (dont le vote des lois), annexe sur la protection de la Propriété Industrielle, Littéraire et Artistique...



## culture

### 40<sup>e</sup> SAISON DU FORT ANTOINE : UN PROGRAMME RICHE ET DIVERSIFIÉ !

Chaque été, la Direction des Affaires Culturelles (DAC) organise des événements gratuits qui sont devenus des rendez-vous incontournables.

La 40<sup>e</sup> saison du Fort Antoine proposera une programmation de 21 spectacles du 12 juillet au 16 août, équilibrée entre la ville et le Fort Antoine. Rencontre avec l'équipe de la DAC qui organise l'événement.

#### Quels seront les temps forts de la 40<sup>e</sup> saison du Fort Antoine ?

Le thème retenu pour cette 40<sup>e</sup> saison est celui de « l'homme d'aujourd'hui » (sa place dans la société, sa relation avec autrui).

Cette année, nous avons également décidé de marquer fortement la diversité des cultures et la saison sera riche d'interprétations : 17 compagnies, 23 spectacles, 80 artistes venant d'Europe, de l'Océan Indien et même du Proche-Orient.

Gratuites, ces manifestations sont toutes différentes les unes des autres. Pendant le week-end du 31 juillet et 1<sup>er</sup> août, la Principauté se transformera en théâtre éphémère pour accueillir une dizaine de compagnies de théâtre, d'arts de la rue et de la piste, qui proposeront une quinzaine de spectacles sur les places, les jardins et dans des lieux insolites.

#### Comment organisez-vous ce type d'événement culturel ?

Une organisation très précise et délicate est requise, tant d'un point de vue artistique qu'administratif. Lorsqu'une saison se termine, la programmation suivante est déjà définie en grande partie. Le choix des spectacles se fait en parcourant tout au long de l'année les festivals européens.

En outre, le travail de gestion des spectacles est aussi un élément fondamental pour notre agenda afin de permettre le maximum de sécurité et d'accueil : Demande d'autorisations, technique, communication...

#### Quelles sont les personnes impliquées dans la réussite de cette manifestation ?

Le travail d'équipe permet le bon déroulement de ce type de manifestation, la DAC mettant tout en œuvre pour que chaque saison soit originale et différente des précédentes. Mais c'est aussi grâce au soutien d'autres entités publiques et privées que nous y parvenons. Au sein de l'Administration, nous travaillons avec notre Département de Tutelle, les Départements des Finances et de l'Économie, de l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme ainsi que le Centre de Presse.



De g. à d.: E. Xhrouet, A. Amalberti, F. Gamerdinger, J. Bulitt, J.C. Curau, J.M. Bianchi

Équipe de la DAC investie dans l'organisation :

#### Jean-Charles Curau

Directeur des Affaires Culturelles

#### Françoise Gamerdinger

Adjoint au Directeur des Affaires Culturelles

#### Jo Bulitt

Programmateur du Fort Antoine dans la Ville

#### Jean-Michel Bianchi

Régisseur Technique

#### Axelle Amalberti

Administrateur responsable du Fort Antoine dans la Ville

#### Emmanuelle Xhrouet

Administrateur responsable de la communication

Retrouvez le programme complet du Fort Antoine dans la ville sur : [www.fortantoinedanslaville.com](http://www.fortantoinedanslaville.com)

Le 5<sup>e</sup> Festival International d'Orgue à l'Église Saint-Charles rythmera également votre été culturel avec une programmation assurée par Olivier Vernet, organiste titulaire de la Cathédrale de Monaco :

- Concert d'ouverture le mardi 29 juin à 20h30.
- Chaque dimanche du 4 juillet au 29 août à 17h.



## CORPS DES SAPEURS-POMPIERS : FIN D'INSTRUCTION ET INTÉGRATION DE HUIT RECRUES



Les huit nouveaux Sapeurs-Pompiers de Monaco

Le 7 mai 2010, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco a accueilli huit nouveaux sapeurs-pompiers après cinq mois d'enseignement continu.

Depuis cette date, ils sont habilités à remplir l'ensemble des missions dévolues aux Sapeurs-Pompiers de Monaco et ont pris l'engagement solennel de servir avec efficacité la Principauté.

En présence du Commandant Supérieur, le Colonel Fringant et sous la direction du chef de Corps, le Commandant Varo, la cérémonie s'est articulée en deux temps forts :

- Dans un premier temps, dans la cour du centre de secours de la Condamine, devant la garde d'incendie rassemblée, les jeunes sapeurs-pompiers ont reçu leur

casque d'intervention remis par leurs parrains en signe de reconnaissance comme frères d'armes.

- Par la suite, en salle d'honneur « Auguste Picandet », l'insigne du Corps, le badge d'épaule et le diplôme technique de sapeur-pompier ont été remis en main propre par le Commandant Supérieur et le Chef de Corps. À cette occasion, le code d'honneur du sapeur-pompier de Monaco a été rappelé.

La manifestation s'est clôturée par un repas convivial au lycée technique hôtelier, dans une atmosphère détendue et fraternelle, propice aux échanges amicaux entre les jeunes pompiers et les plus anciens.



## éducation nationale

### CENTRE DE LOISIRS : UN ÉTÉ RÉJOUISSANT EN PERSPECTIVE !

Lieu d'activités unique pour les enfants, le Centre de Loisirs Prince Albert II, est géré par la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS).

Il accueille durant toutes les vacances scolaires, les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à Monaco et dont les deux parents travaillent.

Le Centre, délocalisé de la Principauté au lieu dit du « Terrain de l'Abbé », sur la commune de La Turbie est desservi en interne par un système de cars. Le Centre de Loisirs accueille quotidiennement 250 enfants, dans un cadre magnifique, aménagé en restanques sur plusieurs hectares de pinède, verdoyante et très arborée, équipé d'un amphithéâtre, d'un mur d'escalade et de nombreux terrains de sport. Pour les enfants qui ne partent pas en vacances, il est un lieu d'activités qui rime avec rires, chansons, jeux, découverte et partage. Le fonctionnement par groupes d'âge



L'amphithéâtre du Centre de loisirs

permet à chaque enfant de trouver sa place et d'être reconnu comme un individu, à part entière. L'installation de lieux de vie spécifiques permet aux enfants de se créer des repères et de s'approprier leur espace.

La thématique retenue pour l'été 2010 est celle des Arts

du Spectacle, déclinée au travers des différentes animations artistiques et manuelles (peinture, écriture, théâtre, musique...). En complément, un programme sportif, mis en place en partenariat avec les Associations et Fédérations Monégasques est dispensé aux enfants : aviron, beach-volley, randonnée palmée, natation,

#### Centre de loisirs Prince Albert II.

- Renseignements, conditions, inscriptions et calendrier sur [www.education.gouv.mc/](http://www.education.gouv.mc/)
- rubrique Informations générales / Centre de loisirs Prince Albert II
- Pour toute information complémentaire, contacter la DENJS au 98.98.87.96 ou [clsh@gouv.mc](mailto:clsh@gouv.mc)

escalade, tir à l'arc, escrime, hand-ball, judo, karaté, gymnastique, lutte, tennis et squash.

Le Centre est dirigé par Emmanuelle Tronchet-Farineau

qui gère et encadre une équipe de 20 à 40 animateurs diplômés BAFA et une infirmière.

Depuis mai 2009, le Centre fonctionne également, les mercredis après-midi pour les enfants de 6 à 12 ans.

#### PASS'SPORT CULTURE

- Renseignements et conditions au Centre d'Information de l'Éducation Nationale :
  - 18, avenue des Castelans
  - tél : 98.98.87.63
  - mail : [cien@monaco.mc](mailto:cien@monaco.mc)
- Dossier d'inscription à télécharger sur [www.education.gouv.mc/](http://www.education.gouv.mc/) rubrique Jeunesse / Pass'Sport Culture
- Tarif forfaitaire de 38€ pour un mois et 65€ pour deux mois
- Chaque jeune participe à autant d'activités qu'il le souhaite dans la limite des places disponibles.

#### PASS'SPORT CULTURE : L'ÉTÉ SERA TONIQUE !

Le Pass'Sport Culture est désormais le rendez-vous estival des jeunes de 13 à 21 ans, scolarisés ou résidents à Monaco.

Il est le « laissez-passer » pour des activités variées et attrayantes. En fonction de leurs envies, les adolescents peuvent organiser leur temps libre en participant à des stages d'une semaine ou tout simplement à des « activités découvertes » allant de quelques heures à une journée.

Une trentaine d'activités sportives et culturelles sont programmées

par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) en collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles. L'aviron, le kayak, le tennis, les sports de combat et la plongée rythmeront l'été des adolescents. Des stages créatifs et culturels (arts plastiques, théâtre, musique, danse) et ateliers de goûts (découverte culinaire) sont planifiés pour leur plus grand bonheur.

Cette année, le Pass'Sport Culture propose, comme nouveauté, des stages en anglais de théâtre

et de comédie musicale avec les jeunes étrangers accueillis au Centre Méditerranéen de Cap d'Ail.

Avec la complicité des associations locales et clubs sportifs tout est mis en œuvre pour que les vacances des jeunes soient réussies et dynamiques.



## L'actu en images

Du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2010  
Mons (Belgique)



La Fanfare des Carabiniers participe au 50<sup>e</sup> Festival de Musiques Militaires de Mons.





## tourisme

### LA DTC PRÊTE À ACCUEILLIR LA SAISON ESTIVALE

Chaque année, la Direction du Tourisme et des Congrès prépare la saison estivale en renforçant ses équipes d'accueil et en déployant sa présence en Principauté. La DTC conserve et enrichit cette organisation optimale pour l'été 2010.

Du 15 juin au 30 septembre 2010, 46 hôtes et hôtesse viennent renforcer les équipes de la DTC pour accueillir et informer les touristes de l'été venus du monde entier.

De nationalité monégasque, souvent étudiants, leur contrat est de courte durée (15 jours à 1 mois).

Recrutés et formés par Nathalie Berutti, attachée à la DTC, les 46 hôtes et hôtesse occuperont des postes d'accueil dans les 4 comptoirs d'information spécifiquement mis en place pour l'été : Jardin Exotique, Quai Albert I<sup>er</sup>, Allée Lazare Sauvaigo, et parking des Pêcheurs.



La Direction du Tourisme et des Congrès



Nathalie Berutti et deux hôtesses

Les hôtesses renseigneront également du 15 juin au 30 septembre les croisiéristes au terminal croisières de la Digue et au kiosque d'information situé sur le terre-plein central de la Digue. Ces deux derniers points d'information sont ouverts pendant toute la saison des escales de croisières.

Des brochures d'information sont disponibles à ces comptoirs.

Parlant anglais et au moins une autre langue étrangère, ils sont for-



Le point information du Quai Albert I<sup>er</sup>



Brochures d'information données aux touristes

més au travers de réunions d'information et d'une demi-journée de mise en pratique au comptoir de la DTC, Bd des Moulins.

Premier contact direct des touristes avec la Principauté, les hôtes et hôtesses ont une mission d'accueil, de renseignements et d'orientation (événements culturels, réservations d'hôtel, lieux de visites...). Ils respecteront le degré d'exigence, de qualité et de courtoisie indispensable pour accueillir les touristes et faire de la Principauté une référence en matière touristique.



## L'ADMINISTRATION DES DOMAINES OPTIMISE LES TERRAINS DE L'ÉTAT

Grâce au mécanisme contractuel du « bail à construction », le Gouvernement, au travers de l'Administration des Domaines, optimise les terrains de l'État. Entretien avec Jean-Marc Gualandi, Chef de Division à l'Administration des Domaines.

### Qu'est-ce que le bail à construction ?

Il s'agit d'un mécanisme juridique permettant à l'État de contracter avec un partenaire privé, souvent hôtelier, pour la construction et l'exploitation d'une activité sur le domaine public pour une durée déterminée.

Lorsque l'État détient un terrain et qu'il n'a pas vocation à exploiter directement certaines activités, il peut agir en synergie avec le privé. Le bail à construction est une réponse appropriée pour répondre aux besoins particuliers de la Principauté, tout en optimisant le foncier de l'État.

### Quelles sont les conditions de mises en œuvre de ce bail ?

Quand la décision est prise de mettre à disposition un terrain à un partenaire appelé « le preneur », nous établissons un cahier des charges précis quant à la construction et à l'exploitation du futur établissement.

Ainsi, pour un hôtel, nous établissons des normes de construction et formalisons des demandes concernant le nombre de chambres, de salles de réunion, de la présence d'un parking public... La construction est à la charge du « preneur ».

Cette exploitation est concédée pour une durée déterminée pouvant aller de 18 à 99 ans.

En contrepartie, l'État perçoit un loyer annuel. Au terme de cette durée, l'État peut prolonger le contrat, le



Complexe de loisirs pour les Jeunes de l'Anse du Portier, dénommé Ni-Box

céder à un tiers ou en reprendre la gestion en direct.

Le dernier bail à construction en date est celui du complexe de Loisirs pour les Jeunes de l'Anse du Portier, dénommé Ni-Box qui a ouvert ses portes le 25 avril 2010. Les autres baux à construction concernent notamment les hôtels Columbus, Fairmont, Port Palace ou encore le Novotel.

### Quels sont les interlocuteurs de l'Administration des Domaines sur ce type de projet ?

L'Administration des Domaines coordonne les dossiers d'élaboration des baux à construction.

Nous travaillons de manière conjuguée avec la Direction de la



Jean-Marc Gualandi, Chef de Division à l'Administration des Domaines

Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité pour les autorisations et permis de construire, et le Service des Travaux Publics, qui a un rôle de conseil. Au sein de notre Département, nous sommes en relation avec la Direction de l'Expansion Économique. En effet, dans le cadre du bail à construction, nous demandons au preneur de créer une société en Principauté, s'il n'en dispose pas.

Les missions de l'Administration des Domaines consistent ensuite à établir un suivi et des relations privilégiées avec les preneurs qui, après la période concentrée de négociations, deviennent de réels partenaires.

## Nomination

Guillaume Rose est nommé Adjoint au Délégué Général au Tourisme à compter du 7 juin 2010.

Le parcours professionnel de Guillaume Rose s'est principalement déroulé au sein de la Société des Bains de Mer :

entré en 1997, il y a notamment exercé les fonctions d'Adjoint au Directeur Général puis de Chef de Département Communication.

Guillaume Rose secondera Michel Bouquier dans sa mission de promotion

de la Principauté de Monaco à l'international tant dans le domaine du Tourisme de Loisirs que d'Affaires.

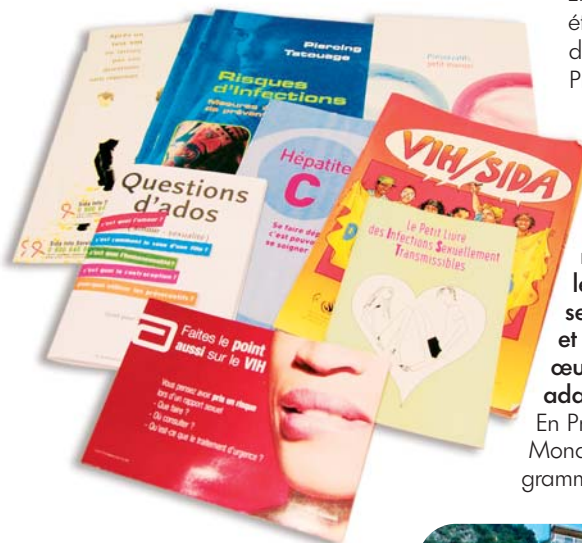


## SANTÉ PUBLIQUE : PRIORITÉ À LA PRÉVENTION ET AU DÉPISTAGE

Depuis de nombreuses années, le Gouvernement Princier s'est attaché à développer une politique de santé publique dont les éléments-clés sont basés sur la prévention et le dépistage.

La prévention est l'ensemble des mesures prises contre certains risques parmi lesquelles l'éducation à la santé tient une place de choix. Des actions sont mises en oeuvre régulièrement par les professionnels de santé, les équipes de santé scolaire, la médecine du travail, les médecins du sport, les pharmaciens... pour lutter contre :

- le tabagisme : information en milieu scolaire, application de la loi n°1.346 du 9 mai 2008 relative à la protection contre le tabagisme, consultation de tabacologie ;
- les addictions : information sur le tabac, l'alcool, la toxicomanie, le dopage, consultation destinée aux adolescents ;
- les maladies cardio-vasculaires : programmes sur la nutrition, promotion de l'exercice physique et du sport, action éducative par l'Association Monégasque de Lutte contre la Mort Subite, implantation de 30 défibrillateurs automatiques dans les lieux publics ;
- le cancer du col de l'utérus : prise en charge de la vaccination anti-



Brochures d'information sur la prévention et le dépistage de pathologies infectieuses

papillomavirus pour les adolescentes (mise en oeuvre en cours) ;

- l'infection SIDA : information notamment auprès des jeunes, programme de substitution médicamenteuse, distribution de préservatifs.

De même a été établie une consultation aux voyageurs au CHPG pour la prévention des maladies tropicales.

Enfin, en 2009 a été créé le Centre de Coordination Périnatale au CHPG (cf JDA n°18).

**Le dépistage consiste en un examen simple qui permet de mettre en évidence les signes précurseurs d'une maladie et de mettre en oeuvre un traitement adapté.**

En Principauté de Monaco, plusieurs programmes sont menés

depuis de nombreuses années par la **Direction de l'Action Sanitaire et sociale et le CHPG** :

- le dépistage du SIDA par le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) créé en 1988, élargi au dépistage des hépatites B et C. En 2009, 1.000 tests sanguins ont été réalisés ;
- le dépistage du cancer du sein depuis 1990 ;
- le dépistage du cancer colo-rectal (test Hemocult) organisé depuis 2005 pour les personnes âgées de 50 à 74 ans (environ 3.500 tests effectués entre 2006 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2010) ;



## CENTRE SPERANZA - ALBERT II :

### LE CONSEILLER DE GOUVERNEMENT RENCONTRE LE PERSONNEL ET LES PERSONNES ACCUEILLIES

Le 4 mai 2010, M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, accompagné de Mme Anne Eastwood, Directeur Général, et de M<sup>me</sup> Véronique Segui-Charlot, Chargé de Mission, a visité le Centre Speranza - Albert II, en présence du Professeur Alain Pesce, Médecin Responsable, et de M. Philippe Migliasso, Cadre Supérieur de Santé.

Lors de sa visite, M. Stéphane Valeri est allé à la rencontre des personnes accueillies. Il a constaté sur le terrain les actions mises en oeuvre par le personnel du Centre pour le bien-être de ses hôtes.

Le Centre Speranza - Albert II est un lieu d'accueil de jour thérapeutique, placé sous la tutelle de la D.A.S.S. et situé au 6 rue Bel Respiro. Il est destiné à toute personne résidant à Monaco, présentant des troubles cognitifs (pertes de mémoire, désorientation temporo-spatiale...) ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.



4 mai 2010, M. Stéphane Valeri visite le Centre Speranza - Albert II

Maillon de la filière gériatrique, la fréquentation de l'accueil de jour s'inscrit principalement dans le cadre d'un plan d'aide. L'orientation, reposant sur une indication médicale spécialisée, permet à la personne accueillie de bénéficier d'un bilan cognitif complet. Les objectifs du service sont de prévenir l'isolement social, maintenir les capacités fonctionnelles et cognitives des personnes accueillies et donner la possibilité de temps de répit aux aidants familiaux.

Il propose un programme mensuel

d'activités à visée thérapeutique adapté aux besoins de chaque personne (ateliers de stimulation de la mémoire, activités corporelles, jardinage, cuisine éducative, maintien du lien social et des capacités à utiliser les outils de la vie quoti-

dienne...). Cette approche individualisée et spécifique est facilitée par le lien avec le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco, acteur incontournable de la démarche d'accompagnement de la personne et de sa famille.

Les bilans trimestriels réalisés par l'équipe interdisciplinaire sont systématiquement envoyés au médecin traitant afin de l'informer du suivi et de l'évolution.

Un véhicule, doté d'un aménagement spécifique pour les personnes à mobilité réduite, assure les trans-

ferts entre le domicile et le centre.

La visite du Conseiller de Gouvernement s'est achevée par le partage d'un repas convivial avec les personnes accueillies au Centre.

#### Centre Speranza-Albert II :

- › 6, rue Bel Respiro, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
- › Tél. : 8000 6000 (numéro vert) et 98.98.43.17
- › Fax : 98.98.43.18
- › E-mail : centre.speranza@gouv.mc
- › Tarif : 35€ (demi-journée) et 50€ (journée complète)
- › Une aide financière peut être accordée, selon les conditions d'attribution de la Prestation d'Autonomie. Un dossier peut être retiré au Centre de Coordination Gérontologique de Monaco (11, bd du Jardin Exotique - du lundi au vendredi de 9h à 17h - Tél. : 98.98.42.03 - E-mail : ccgm@gouv.mc)





- le dépistage de l'ostéoporose s'adressant aux femmes âgées de 60 à 75 ans, n'ayant jamais bénéficié d'un examen d'ostéodensitométrie (ODM) (40,5% des patientes ayant passé une ODM sont ostéoporotiques et nécessitent un traitement). Ce dépistage systématique est une démarche spécifique à la Principauté, les pays voisins privilégiant des dépistages ciblés en fonction de l'état de santé des patientes ;
- le dépistage des pathologies organiques graves du sujet âgé réalisé par le Centre de la mémoire ;
- parallèlement, des actions ponctuelles ont lieu : dépistage du diabète...

#### Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG)

Tél. : 9798.84.12  
E-mail : cdag@chpg.mc  
Lundi au mercredi : de 9h à 17h  
Jeudi : de 12h à 19h30  
Vendredi : de 9h à 15h

#### Centre Monégasque de Dépistage du Cancer colo-rectal :

Tél. : 9798.84.31  
E-mail : depistccr@chpg.mc

#### Consultations pour le dépistage de l'ostéoporose :

Tél. : 9798.83.02  
E-mail : osteoporose@chpg.mc

## MISSIONS DU CHEF DE LA DIVISION ACTION SOCIALE : ENTRE DIVERSITÉ ET SPÉCIFICITÉS

Assistante sociale de formation, Sylvie Louche a travaillé 15 ans en qualité d'assistante sociale à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, puis a passé le Diplôme Supérieur de Travail Social et un DESS d'ingénierie de Ressources Humaines. Adjointe au Directeur du Foyer Sainte Dévote pendant deux ans, en 2003 elle réintègre la DASS, en tant que Chef de Section, où l'Action Sociale s'est étoffée pour être entièrement réorganisée en janvier 2004.

Aujourd'hui, Chef de la Division Action Sociale au sein de cette même Direction, **elle gère une équipe de 14 personnes composée d'assistantes sociales**, d'éducateurs, de psychologues et d'un médiateur familial. Les missions de sa Division sont très diversifiées et ont chacune leurs spécificités :

- **L'accueil social polyvalent**
- **La protection de l'enfance** qui comprend des enquêtes évaluatives à la suite de signalement d'enfants en danger, l'action éducative en milieu ouvert - mesures ordonnées par le juge tutélaire -, le suivi de familles à la demande des personnes, les enquêtes pour adoption, l'agrément d'assistantes maternelles, la médiation familiale et le lieu d'accueil réservé aux parents qui ne peuvent voir leurs enfants sans la présence d'un tiers ;
- **Le handicap**
- **Le secteur hébergement** (la Division Action Sociale dispose d'une dizaine d'appartements pour héberger provisoirement des personnes en difficulté )
- **L'insertion professionnelle**  
En raison de cette extrême diversité, **Sylvie Louche considère sa Division comme un ensemble de petites cellules au fonctionnement bien distinct dont elle est le point**



Sylvie Louche,  
Chef de la Division Action Sociale

**de jonction.** Elle formule des avis techniques et valide les plans d'aide, des rapports ou enquêtes sociales qui concernent environ 700 personnes ou familles chaque année. **Son rôle est aussi de faire le lien entre sa Division et le Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Foyer Sainte Dévote** (sachant que chaque enfant placé bénéficie d'une mesure d'assistance éducative exercée par la Division Action Sociale) **et avec la Division Aide Sociale** à qui revient la décision des aides financières.

La qualité de l'accueil et des prises en charge proposées est remarquable mais « *reste toujours le désir de s'améliorer et d'être innovant* ».

Sollicitée dans des domaines très différents, **Sylvie Louche souligne la diversité de son métier qui requiert entre autres des compétences techniques et de management.** Elle précise que des **qualités d'écoute** et une **grande disponibilité** sont nécessaires pour les travailleurs sociaux, car ceux-ci traitent des situations difficiles et bouleversantes affectivement.



Le site Handiplage au Larvotto



## OUVERTURE DU SITE HANDIPLAGE - AUDIOPLAGE

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre 2010, le site Handiplage - Audioplage sera ouvert de 10h à 17h au Larvotto.**

Les dispositifs Handiplage et Audioplage sont mis en place par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Ils permettent aux personnes à mobilité réduite et aux aveugles de bénéficier d'infrastructures balnéaires pour profiter des joies de la baignade en mer. Ils sont encadrés par une équipe d'handiplagistes.

**Renseignements par téléphone : 06.78.63.09.41**



## missions

### PLAGES : UN ÉTÉ EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Comme chaque année, les équipes de la Direction des Affaires Maritimes (DAM), de la Direction de l'Environnement (DE), de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire (DPMA) coordonnent leurs actions pour offrir sécurité et quiétude aux baigneurs.

De mi-juin à mi-septembre 2010, les plages de la Principauté sont l'objet de toutes les attentions.

La DAM coordonne avec d'autres entités de l'Administration la remise en état du domaine public maritime. Par ailleurs, elle gère les relations avec des prestataires privées pour certaines opérations (travaux de terrassement et de remise en état de la plage du Larvotto).

Comme chaque année, la DAM fait installer deux filets anti-méduses dans les deux anses de la plage du Larvotto.



Les plages du Larvotto



Le filet anti-méduses

Elle coordonne la pose, le suivi et la maintenance des filets ainsi que leur nettoyage hebdomadaire.

Elle met à disposition de la DE une embarcation maritime et un marin. Ainsi du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, dans le cadre du programme réglementaire de surveillance sanitaire de la qualité des eaux de baignade des prélèvements hebdomadaires sont entrepris par la DE sur les sites du Larvotto, du Méridien Beach Plaza, du solarium et de la plage des Pêcheurs. Les résultats de cette surveillance, interprétés en termes de qualité de l'eau, sont affichés chaque semaine par la DPMA sur les sites correspondants.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, la DE reconduit son programme de surveillance de l'algue microscopique *Ostréopsis Ovata*, entrepris depuis 2008, sur la plage du Larvotto,



L'embarcation que la DAM met à disposition de la DE pour les prélèvements sanitaires

et dont les résultats font également l'objet d'un affichage distinct.

Avant la saison estivale et suite au coup de mer du 4 mai dernier, l'ensemble de ces équipes se sont rapidement mobilisées. Ainsi, la DAU a restauré le terrain de beach volley et l'espace réservé aux enfants. La DAM a remis en état les plages avec l'aide de plusieurs chargeurs et bulldozers.

Tout l'été, le maintien de qualité de la plage et du plan d'eau est assuré par la SMA (Société Monégasque d'Assainissement). Un nettoyage journalier du sable et de la mer est effectué par la SMA, placée sous la tutelle de la DAU, et en coordination avec la DAM.

Quant à la sécurité des baigneurs (sauvetage, secours, soins), elle est assurée par la DPMA. Des effectifs complémentaires de la Mairie (police municipale) et de la Fonction Publique viennent renforcer cette sécurité, sous le contrôle de la DPMA, qui assure également son travail de police habituel.

En termes de signalisation, la DAM gère les panneaux d'affichage et d'interdiction des plages ainsi que le balisage du plan d'eau (bouées jaunes).

Enfin, un agent de la DAM effectue des visites régulières sur le terrain pour s'assurer de la qualité des infrastructures.

Le travail de l'ensemble de ces équipes permettra de placer l'été 2010 sous le signe de la sérénité sur les plages de la Principauté.

### Repères

Deux filets anti-méduses au Larvotto

- › 175m de long chacun
- › 3m de large chacun
- › Avec un système de flotteurs verts
- › Une demi-journée d'installation par filet

Surveillance de la qualité des eaux de baignade

- › Contrôle hebdomadaire de la qualité des eaux
- › Surveillance de l'Algue *Ostréopsis Ovata*

Qualité de la plage et du plan d'eau

- › Nettoyage journalier du sable
- › Nettoyage journalier du plan d'eau



## DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT : ÉDITION D'UN RECUEIL DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

La Direction de l'Environnement vient d'éditer un ouvrage proposant un bilan chiffré de l'état de l'environnement en Principauté de Monaco. Ce document constituera un des éléments-clés d'application du futur Code de l'Environnement qui prévoit un certain nombre de mesures en matière d'information du public dans le domaine environnemental.

Depuis 2008, la Direction de l'environnement a entrepris l'édition d'une plaquette « L'Environnement en Principauté de Monaco » qui présente la politique en matière de développement durable et les actions entreprises.

Aujourd'hui, cette démarche se complète en rendant accessible une information scientifique qui dresse un état des diverses facettes de l'environnement à Monaco et rend compte de l'efficacité des actions engagées.

La première édition de « L'Environnement en Principauté de Monaco / Recueil de données 2009 » affiche les bilans chiffrés dans les domaines de l'énergie, des déchets, du climat, de la qualité de l'air, de la gestion de l'eau, du milieu marin et de la biodiversité.

Au travers ces chapitres, la Direction de l'Environnement explicite les enjeux de développement durable et présente les données permettant de comprendre l'évolution des paramètres environnementaux correspondants. Enfin, ce document fournit les clés d'interprétation de cette évolution par rapport aux normes fixées ou aux politiques menées. Il s'agit d'un ouvrage de référence pour tous les acteurs de l'environnement soucieux de disposer d'une information claire et objective.

Ces informations ont été élaborées à partir des connaissances et des données disponibles. Elles constituent une base qui permet par exemple de mieux comprendre la charge des activités urbaines et économiques sur le milieu et l'homme ainsi que l'état et la conservation du patrimoine naturel de la Principauté.

Au travers des chiffres, le lecteur pourra également distinguer les effets des réponses apportées, tant sur le plan technique que réglementaire, pour minimiser les pressions exercées sur l'environnement.

Ce document sera prochainement disponible sur le site internet du Gouvernement:

[www.gouv.mc / rubrique les dossiers / Environnement](http://www.gouv.mc / rubrique les dossiers / Environnement)



## L'actu en images

7 juin 2010



Lancement officiel par S.A.S. le Prince Souverain de la télévision numérique en Principauté, en présence de S.E. M. Michel Roger.

La conduite du projet de la TV numérique a été confiée à la Direction des Communications Électroniques, sous la tutelle du Département et selon les orientations du Gouvernement Princier (cf JDA n°19)

### LA NOUVELLE OFFRE NUMÉRIQUE - 18 CHÂÎNES GRATUITES

6 chaînes Ancienne offre gratuite		+	12 chaînes	
Monaco Info			Canal + **	
TMC			France 5	
TF1			M6	
France 2			Arte	
France 3			France 4	
Rai 3			BFM TV	
			iTele	
			Euronews	
			Rai Uno	
			Rai Due	
			Canale 5	
			CNBC	

\*\* Gratuit pour les programmes non cryptés uniquement

### LE GESTE ÉCORESPONSABLE LE SAVIEZ-VOUS ?



Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet représente 35.000 litres d'eau perdus chaque année pour un seul robinet (soit l'équivalent de 3.200 douches). En moyenne une fuite coûtera 100 euros par robinet et par an.

Une chasse d'eau qui fuit, perd 250 m<sup>3</sup> d'eau dans le même temps.

Alors si vous constatez une fuite, prévenez le service d'entretien qui viendra la réparer !

Etre écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

4



Je préviens le service d'entretien en cas de constat d'un problème tel une fuite



## CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE : DEUX JOURNÉES DE TRAVAIL EN PRINCIPAUTÉ

Le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2010, le Corps Diplomatique de Monaco à l'étranger s'est réuni en Principauté, autour d'un programme organisé et supervisé par le Département des Relations Extérieures. Ce rendez-vous annuel a permis aux 14 Ambassadeurs de faire le point sur les différents axes de la politique du Gouvernement Princier.

Comme chaque année, il répond à un double objectif permettant au Gouvernement de sensibiliser les Ambassadeurs sur les sujets d'actualité de la Principauté, et de faire le point sur les actions à entreprendre dans leur pays respectif.

Comme l'a souligné S.E. M. Franck Biancheri, Conseiller pour les Relations Extérieures et les Affaires Économiques et Financières Internationales, l'échange d'informations fonctionne sur le principe d'interaction : « ce n'est pas uniquement qu'une mise à niveau de nos Ambassadeurs, car ce sont eux qui sont au quotidien de l'ensemble des négociations », à l'instar de S.E. M<sup>me</sup> Isabelle Picco Ambassadeur, Représentant permanent de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies, qui traite régulièrement de dossiers délicats tels que les Droits de l'Enfant ou les Droits de l'Homme.

Dans le cadre de sa première participation à la Conférence Diplomatique annuelle, cette 5<sup>e</sup> édition fut l'occasion pour le Ministre d'État Michel Roger de rencontrer tous les Ambassadeurs de Monaco à l'étranger, et de recueillir les missions accomplies par les Ambassades dans leur pays respectif.



S.E. M Michel Roger entouré des Ambassadeurs, de leurs conjoints, des membres du Gouvernement et du Cabinet Princier

S.E. M. le Ministre d'État a également salué la première participation à la conférence des Ambassadeurs récemment nommés :

- S.E. M<sup>me</sup> Genta,
- S.E. M<sup>me</sup> Lambin-Berti
- S.E. M. Piccinini
- S.E. M. Van Klaveren

Lors de ces journées de travail, les Ambassadeurs ont rencontré l'ensemble des Conseillers de Gouvernement et assisté, en présence des Chefs de Services des Relations Extérieures, aux présentations de nombreux intervenants

dont la Direction du Tourisme, la Direction des Affaires Culturelles, la Chambre de Développement Économique, la Direction du Musée Océanographique et les 3 « communicants » désignés par le Gouvernement Princier.

De nombreux thèmes ont été abordés lors de ces deux journées : la signature des accords fiscaux, les Droits de l'Homme, les actions à mener par les Ambassades à l'étranger, la synergie entre le corps diplomatique et le secteur privé monégasque, l'économie monégasque, les grands travaux de la Principauté, la politique de santé, la politique de sécurité, l'éducation nationale, la politique culturelle, l'Exposition Universelle de Shanghai, la politique de coopération monégasque, la participation de la Principauté aux Organisations internationales, ainsi qu'un état des relations diplomatiques et leurs évolutions futures.

Les Ambassadeurs ont finalement conclu leur programme le mardi 1<sup>er</sup> juin au soir en rejoignant S.A.S. le Prince Souverain et des résidents étrangers de Monaco, à l'inauguration du Club des Résidents Étrangers de Monaco (CREM), une toute nouvelle association de la Principauté.

### Les Ambassadeurs de la Principauté :

- S.E. M<sup>me</sup> Gastaud (Conseil de l'Europe)
- S.E. M<sup>me</sup> Genta (Royaume-Uni)
- S.E. M<sup>me</sup> Lambin-Berti (UNESCO)
- S.E. M<sup>me</sup> Picco (O.N.U)
- S.E. M. Badia (Belgique, Luxembourg, Pays-bas et Communautés européennes)
- S.E. M. Bianchi (Croatie, Italie, Slovénie, Saint-Marin, Roumanie)
- S.E. M. Fillon (Liechtenstein, Suisse, Mission de Monaco près l'Office de l'ONU à Genève)
- S.E. M. Fissore (Australie, Japon, Portugal)
- S.E. M. Giordan (Allemagne, Autriche, Pologne, Russie)
- S.E. M. Michel (Saint Siège, Ordre de Malte)
- S.E. M. Noghes (Canada, États-Unis)
- S.E. M. Pastorelli (France, Andorre)
- S.E. M. Piccinini (Chine, Inde)
- S.E. M. Van Klaveren (Espagne)



Séance de travail lors de la première journée du 31 mai 2010



## 18 JUIN 2010 : LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ORGANISE LA JOURNÉE MONDIALE DU RÉFUGIÉ

La Principauté a accueilli, le 18 juin dernier, les célébrations de la Journée Mondiale du Réfugié en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).



S.E. M. Franck Biancheri et Francisco Galindo-Vélez signe un accord-cadre de partenariat Monaco / HCR, en présence de S.A.R. la Princesse de Hanovre et de S.E. M. Michel Roger

Organisée par le Département des Relations Extérieures grâce au travail commun de l'ensemble de ses Directions (Direction de la Coopération Internationale, Direction des Affaires Internationales et Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires), cette journée de sensibilisation s'est articulée autour des thèmes « femmes et enfants réfugiés dans le bassin méditerranéen » (qui représentent 75% des réfugiés et déplacés internes) et le partenariat public-privé, une alliance indispensable.

En présence de S.A.R. la Princesse de Hanovre et de S.E. M. le Ministre d'État, la journée a été rythmée par des conférences animées par des représentants du HCR, de l'OMS et des représentants de haut niveau du secteur privé.

Des reportages vidéo sur l'action interne et externe de la Principauté ont également été diffusés : journées de sensibilisation organisées dans les écoles de Monaco en 2010 et futur partenariat entre le HCR Maroc et le Gouvernement.

Point d'orgue de cette journée, la signature d'un accord-cadre entre la Principauté, représentée par S.E.M. Franck Biancheri, et le HCR, représenté par M. Francisco Galindo-Vélez.

Cet accord renforce les relations avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés. Il définit et encadre les différents domaines de coopération entre Monaco et le HCR (urgence, programmes de développement et de reconstruction...).

La Principauté poursuit le renforcement de ses relations avec le HCR. S.E. M<sup>me</sup> Isabelle Picco, Ambassadeur de Monaco aux Nations Unies a déposé le 16 juin dernier au Secrétariat Général de l'ONU, les instruments d'adhésion au protocole de New York de 1967 relatif au statut des réfugiés.

Ce protocole modifie la Convention de Genève de 1951 et tient désormais compte de nouvelles catégories de personnes devenues « réfugiés » par suite d'événements survenus après 1951. L'adhésion à ce protocole est particulièrement efficiente et opérationnelle au regard du partenariat avec le HCR.

Depuis quatre ans, au travers de la Direction de la Coopération Internationale, la Principauté reverse 100.000€ par an au titre de contributions volontaires en faveur des populations affectées par la crise au Soudan.



S.E. M<sup>me</sup> Isabelle Picco, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Monaco, remet au Secrétaire Général de l'ONU les instruments d'adhésion au protocole de New York de 1967, relatif au statut de réfugié

## Repères

### Relations Monaco / HCR

**1956** : Monaco ratifie la Convention des Nations Unies de 1951 relatif au statut de réfugié.

**1961** : Depuis cette date, chaque année, Monaco attribue des contributions volontaires au HCR.

**2009** : Monaco signe un accord dans le domaine de la médecine humanitaire avec le HCR. Un jeune réfugié Syrien

de 3 ans est opéré au Centre Cardio-Thoracique de Monaco.

**16 juin 2010** : Monaco dépose à l'ONU les instruments d'adhésion au protocole de New York de 1967 relatif au statut de Réfugié.

**18 juin 2010** : Monaco accueille les célébrations de la Journée Mondiale du Réfugié et signe un accord-cadre avec le HCR.

## L'actu en images

### MAI ET JUIN 2010, DE NOUVELLES ACCRÉDITATIONS EN PRINCIPAUTÉ

Le développement du réseau diplomatique se poursuit avec les remises des lettres de Créances à S.A.S. le Prince Souverain des Ambassadeurs de Corée, d'Estonie, du Kazakhstan, du Timor Leste, de la Thaïlande et du Royaume du Maroc.

20 mai 2010



S.E. M. Heung-shin PARK, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Corée, remet ses lettres de créances à S.A.S. le Prince Albert II, au Palais Princier

28 mai 2010



S.E. M. Joaquim Antonio Maria Lopes DA FONSECA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Démocratique du Timor Leste, remet ses lettres de créances à S.A.S. le Prince Albert II, au Palais Princier

10 juin 2010



S.E. M. El Mostapha SAHEL, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi du Maroc, remet ses lettres de créances à S.A.S. le Prince Albert II, au Palais Princier



## A la découverte de nos métiers

### PHILIPPE CIARLET, RESPONSABLE TECHNIQUE AU CENTRE DE PRESSE

**Responsable Technique au Centre de Presse depuis juillet 2004, Philippe Ciarlet a un rôle de coordination et d'expertise, notamment pour la chaîne Monaco Info.**

Aux services techniques de RMC pendant plus de 18 ans, Philippe Ciarlet a intégré l'Administration en 2000 au sein de l'actuelle Direction des Communications Electroniques. Dans ce cadre, il a renforcé ses compétences dans les domaines audiovisuels et des télécommunications pendant quatre ans.

**Aujourd'hui, Philippe Ciarlet, Responsable Technique au Centre de Presse est chargé du suivi des activités techniques et du maintien opérationnel du système télévisuel.**

Il est le **lien entre les prestataires et le Centre de Presse** pour toutes les évolutions techniques de l'entité (comme la production prochaine des

contenus de *Monaco Info* en HD) et la retransmission en direct d'événements nationaux (Fête Nationale, lancement de la télévision numérique en Principauté...).

**Philippe Ciarlet recueille les besoins, conseille le Directeur du Centre de Presse pour le choix du prestataire (meilleurs services aux meilleures conditions financières) et contrôle l'exécution des projets.**

**Il occupe par ailleurs une position atypique de Chef de Projet sur des projets transversaux.** Ainsi, au cours de sa carrière, il a notamment coordonné le projet de modernisation du réseau téléphonie de l'Administration et celui du site radio-électrique du Musée océanographique qui abrite le ré-émetteur de TMC, l'émetteur principal des Services du réseau Cardelina et de la station météorologique de la Principauté.



Philippe Ciarlet, Responsable Technique au Centre de Presse

**Actuellement, il travaille à la mise en place technique du réseau « Cardelina »,** réseau radio numérique à ressources partagées permettant les interconnexions entre différents Services notamment en cas de déclenchement du plan ORMOSE\*. **Le réseau sera livré fin 2010 à l'ensemble des Services concernés. Sa gestion opérationnelle sera confiée à la Direction de la Sûreté Publique.**

\* **ORMOSE : plan d'Organisation MONégasque des SEcours** qui a pour objectif de faire face à des événements graves susceptibles de mettre en péril de nombreuses vies humaines ou de causer des dommages importants aux biens (voir JDA n°14).

Le PC ORMOSE est actuellement situé au sein de la Caserne des Carabiniers, bd de Belgique et sera transféré au sein du futur Conseil National.

## Le carnet de la fonction publique

JUIN 2010

### Nouveaux entrants

- **Brousse Laure**  
Secrétaire-Comptable à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **Champendale Mylène**  
Sténodactylographe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Lorenzi Nada**  
Administrateur à l'Administration des Domaines
- **Massoni Yann**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Stallmann Pia**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès

### Testa Marine

Sténodactylographe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

### Mouvements de personnel & promotions

- **Alessandri Jessica**  
Rédacteur Principal au Conseil National est nommée Administrateur au sein de cette même entité
- **Duport Vincent**  
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **Hertier Stephen**  
Sapeur-Pompier est nommé Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

### Jahlan Alexandre

Deuxième Secrétaire à la Mission Permanente auprès de l'Office des Nations-Unies de Genève et de l'Ambassade de Monaco en Suisse est nommé Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires

### Laforest de Minotty Stephan

Rédacteur Principal au Centre de Presse est nommé Administrateur au sein de cette même entité

### Reymonenq Christophe

Caporal est nommé Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

### Siracusa Patrice

Technicien micro-informatique au Service Informatique est nommé Analyste au sein de ce même Service

### Départs à la retraite

#### Ferrie Jean-Marc

Sergent Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

#### Gastaud Laetitia

Aide-Maternelle à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

#### Liron Antoine

Commandant-Inspecteur à la Direction de la Sûreté Publique

### ERRATUM

#### Nouveaux entrants

##### Berti Anouk

Chargé de Mission à la Commission de Contrôle des Activités Financières (et non Terbeche Anouk, comme indiqué dans le JDA n° 19)

JDA n°20 · Juin 2010 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos**  
Charly Gallo, Gaëtan Luci /  
Palais Princier, Patrick Ferriol,  
Elisa Laroche, Media & Events,  
DR

**Remerciements**  
Julien Cellario,  
Candice Fabre,  
Delphine Frappier,  
Jean-Luc Merlino,

 **CENTRE DE PRESSE**

Marc Vassallo,  
Julien Veglia ainsi que toutes  
les personnes ayant participé  
à ce numéro.